

**DÉCISION SUR LA PRODUCTIVITÉ,
LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INDUSTRIALISATION**

Doc. EX.CL/836(XXV)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport de la septième réunion annuelle conjointe des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine;
2. **S'ENGAGE** à accélérer la mise en œuvre du Programme de productivité pour l'Afrique de l'Union africaine lequel, en tant que moteur essentiel d'une industrialisation rapide en Afrique, va développer et améliorer progressivement la compétitivité du continent dans l'économie mondiale ;
3. **APPELLE A :**
 - (i) un renforcement de l'Association panafricaine de la productivité pour permettre à celle-ci d'agir comme cellule régionale de réflexion, capable de catalyser les idées, concevoir des programmes de recherche et d'enrichissement des connaissances et donner des conseils en matière de politiques sur la productivité à l'échelle continentale ;
 - (ii) la mise en place et le renforcement des organismes chargés de la productivité aux niveaux national et régional, ainsi qu'un déploiement d'efforts pour veiller à ce que ces organismes adhèrent à l'Association panafricaine de la productivité.
4. **DEMANDE A:**
 - (i) la Commission de travailler en étroite collaboration avec l'Association panafricaine de la productivité , les Communautés économiques régionales et les partenaires internationaux, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, afin de faciliter la création d'organismes régionaux pour la productivité et le dialogue social et de compiler et diffuser les meilleures pratiques en matière de productivité en Afrique ;
 - (ii) la Commission, l'Association panafricaine de la productivité, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et à d'autres partenaires de développement de mettre au point un vaste système de mesure de la productivité et de la

compétitivité qui permettra de suivre les progrès et d'établir des comparaisons entre les pays, les régions et à l'échelle mondiale;

5. **S'ENGAGE** à conjuguer ses efforts avec ceux des ministères du Travail, de l'Industrie, du Développement économique et des Finances, ainsi que d'autres organismes compétents du secteur public et privé pour promouvoir le dialogue social et améliorer la productivité à l'appui de la mise en œuvre des politiques industrielles à tous les niveaux, en mettant plus particulièrement l'accent sur les petites, moyennes et micro entreprises (PMME) et l'agroalimentaire ;
6. **INVITE** la Commission, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, l'Association panafricaine de la productivité et d'autres partenaires de développement à organiser des activités régulières pour favoriser une culture de la productivité en Afrique et promouvoir la gestion des capacités de production à tous les niveaux ;
7. **DEMANDE** à la Commission de suivre la mise en œuvre de la présente décision et de faire rapport à la Conférence sur les progrès accomplis à cet égard.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Decision on Productivity, Competitiveness and Industrialization Doc. Ex.CI/836(Xxv)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/159>

Downloaded from African Union Common Repository